



SESSION 2025

AGREGATION
Concours externe

Section
HISTOIRE

Explication de texte

(un ou plusieurs textes portant sur le même problème historique sont soumis à la réflexion des candidats)

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

AGREGATION EXTERNE - HISTOIRE

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAE	1000B	103	0368

Rappel de la question au programme d'histoire ancienne : *Gouverner un empire de 284 à 410 de notre ère.*

Les Lepcitains et le comte d'Afrique, Romanus.

VI. 4. [Les Austoriani] firent irruption hors de leur territoire, avant la fin du règne de Jovien, semblables à des fauves mus par la rage : craignant de s'approcher de Lepcis, ville forte par ses murs et sa population, ils s'installèrent durant trois jours dans ses très fertiles faubourgs. Après avoir massacré les paysans qu'une frayeur soudaine avait paralysés ou contraints à se réfugier dans des cavernes, ils incendièrent en abondance des biens meubles qu'il leur était impossible d'emporter et repartirent chargés d'un énorme butin, emmenant en captivité Silva, le membre le plus éminent de l'aristocratie municipale, que le hasard leur avait fait trouver sur ses terres avec ceux qui lui étaient chers.

5. Les Lepcitains, épouvantés par cette soudaine calamité, avant de voir s'aggraver les maux dont l'arrogance des barbares les menaçait, implorèrent l'assistance de Romanus, récemment promu comte d'Afrique. Celui-ci arrivé à la tête de ses troupes et prié de leur porter secours dans leur désastre, déclarait ne pas vouloir se mettre en campagne si on ne lui apportait des vivres en abondance et si on n'équipait quatre mille chameaux. **6.** À cette réponse, les malheureux habitants, abasourdis, déclarèrent ne pas pouvoir trouver à eux seuls, après les dévastations et les incendies, de quoi réparer leurs immenses pertes, s'il leur fallait mettre en œuvre des moyens si démesurés. Le comte, ayant passé là quarante jours dans l'incurie, était parti sans rien entreprendre.

7. Les Tripolitains, frustrés de cette espérance et redoutant le pire, quand fut arrivée la date légale de l'assemblée, qui se tient chez eux une fois par an, choisirent Sévère et Flaccianus pour délégués, avec mission de présenter à Valentinien des statues de Victoires en or à l'occasion de son avènement et de l'instruire sans crainte des pitoyables destructions subies par la province.

8. Aussitôt informé, Romanus fait dire par un cavalier dépêché en toute hâte à Rémigius, maître des Offices, son parent par alliance ou plutôt l'associé de ses brigandages, de s'arranger pour que l'instruction de cette affaire soit par décision de l'empereur confiée au vicaire et à lui-même. **9.** Les délégués arrivèrent à la Cour, et, introduits auprès de l'empereur, lui exposèrent oralement ce qu'ils avaient souffert : ils lui présentèrent des décrets qui donnaient un compte-rendu de toute l'affaire. On les lut, mais l'empereur n'ajouta foi ni au rapport du maître des offices qui cautionnait les infâmies de Romanus, ni aux délégués qui lui faisaient un rapport en sens opposé. Une enquête exhaustive fut promise, mais repoussée à plus tard, selon l'usage qui veut que le pouvoir suprême soit communément dupé, à la faveur des occupations qui assaillent les puissants.

10. Tandis que les Tripolitains attendaient certains soulagements de l'assistance des troupes impériales, plongés dans l'incertitude et dans une longue angoisse, les hordes barbares surviennent une nouvelle fois, enhardies par les événements précédents. Après avoir parcouru les territoires de Lepcis et d'Oéa en y portant le massacre et la dévastation, elles s'en allèrent chargées d'énormes masses de butin, non sans avoir tué bon nombre de décurions, au premier rang desquels l'ancien grand prêtre Rusticianus et l'édile Nicasius. **11.** Il fut impossible d'empêcher cette incursion parce que la direction des affaires militaires, également confiée au gouverneur Ruricius sur les prières des délégués, était bientôt passée à Romanus. **12.** La nouvelle de ce désastre, à peine infligé, fut bientôt transmise dans les Gaules, et elle émut plus vivement le prince. Aussi envoie-t-on le tribun et notaire Palladius, pour remettre aux troupes

éparpillées à travers l'Afrique la solde à laquelle elles avaient droit et pour examiner, avec la bonne foi appropriée, les événements de Tripolitaine.

13. Pourtant tandis que l'on perdait ainsi du temps à délibérer et à attendre des réponses, les Austoriani, rendus arrogants par leur double succès, arrivèrent à tire d'aile comme des oiseaux de proie dont l'appel du sang rend la sauvagerie plus cruelle : après avoir tué tout le monde (excepté ceux qui échappèrent au danger par la fuite), ils coupèrent arbres et vignes et emportèrent le butin qu'ils avaient auparavant laissé derrière eux. **14.** C'est alors qu'un certain Mychon, citoyen bien né et influent, fut fait prisonnier dans une propriété des environs de Lepcis et s'échappa avant d'être enchaîné ; mais absolument incapable de s'enfuir parce qu'il n'avait plus l'usage de ses jambes, il se jeta dans un puits vide ; les barbares l'en tirèrent avec une côte brisée, le conduisirent près des portes, le rendirent contre rançon aux supplications éplorées de sa femme et le hissèrent par une corde jusqu'aux créneaux ; il mourut deux jours plus tard. **15.** Encouragés par là à poursuivre les actions, ces impitoyables bandits battirent les remparts même de Lepcis qui résonnaient des lamentations funèbres des femmes : jamais dans le passé, elles n'avaient été enfermées par l'ennemi, et une panique inhabituelle les laissait à demi mortes. Le siège de la ville avait duré huit jours de suite, et comme des assaillants étaient blessés sans aucun résultat, ils s'en retournèrent assez mécontents dans leur pays.

16. Là-dessus, les habitants, peu rassurés sur leur propre salut et jouant leur dernière chance, bien que les délégués partis auparavant ne fussent pas encore revenus, envoient Jovinus et Pancratius avec mission d'apprendre à l'empereur, en un fidèle rapport, ce qu'ils avaient vu et ce qu'ils avaient eux-mêmes souffert. Ceux-ci demandèrent ce qu'ils avaient fait à Sévère, rencontré à Carthage, et à Flaccianus, les délégués partis avant eux, et ils apprirent qu'ils avaient reçu l'ordre de se faire entendre du vicaire et du comte. De ces deux délégués, Sévère mourut aussitôt, emporté par une cruelle maladie ; néanmoins les personnages nommés ci-dessus prirent en hâte le chemin de la Cour, à grandes étapes.

17. Sur ces entrefaites Palladius arriva en Afrique. Romanus, instruit à l'avance de l'objet de sa mission avait, de façon à assurer sa propre sécurité, fait savoir aux commandants des unités, par l'intermédiaire de confidents de ses secrets, qu'ils devaient restituer à Palladius, personnage puissant et qui touchait de près aux plus hautes autorités du palais impérial, la plus grande partie de la somme qu'il avait apportée pour payer les troupes : et ainsi fut fait. **18.** Enrichi de cette façon, Palladius se dirigea aussitôt vers Lepcis et, afin de réussir à découvrir la vérité, il emmena avec lui dans les zones dévastées Erechthius et Aristomène, deux habitants du municipes éloquents et distingués, qui lui retraçaient franchement les épreuves qu'eux-mêmes et leurs concitoyens et voisins avaient connues. **19.** Ils lui montrèrent tout sans détour, et il repartit après avoir vu les lamentables ruines de la province ; blâmant Romanus pour sa passivité, il le menaçait de faire au prince le rapport le plus véridique de tout ce qu'il avait vu. Mais celui-ci, bouleversé de colère et de rancune, l'assura que lui aussi allait bientôt faire un rapport établissant qu'envoyé en tant que secrétaire incorruptible, il avait détourné à son profit personnel tout le *donatium* destiné aux soldats. **20.** C'est pourquoi la conscience que Palladius avait de ses turpitudes fit la décision, et il s'entendit ensuite avec Romanus ; revenu à la Cour, il trompa Valentinien par son art impie des mensonges, déclarant les plaintes des Tripolitains dénuées de fondement. Aussi fut-il encore renvoyé en Afrique avec Jovinus, le dernier de tous les délégués (car Pancratius était décédé à Trèves), pour examiner personnellement, en collaboration avec le vice-préfet, le crédit que méritait la seconde ambassade également ; outre cela, l'empereur avait donné l'ordre de couper la langue d'Erechthius et d'Aristomène, dont le même Palladius lui avait affirmé qu'ils avaient tenu certains propos calomnieux.

21. Comme il avait été convenu, le notaire suivit le vicaire en Tripolitaine. Aussitôt informé, Romanus y envoya en toute hâte son homme de confiance, et aussi le conseiller Caecilius, né dans cette province ; cédant à leurs manœuvres (on ne sait s'il s'agissait d'argent ou de ruse), tous les habitants du municipes chargeaient Jovinus, affirmant avec beaucoup de détermination

ne lui avoir confié aucun des messages dont il avait instruit le prince ; ils allèrent si loin dans l'iniquité que Jovinus dut avouer lui-même qu'il avait menti à l'empereur, mettant ainsi sa vie en danger.

22. Quand il eut appris cette nouvelle de la bouche de Palladius, revenu entre-temps, Valentinien, trop enclin à la sévérité, donna l'ordre de frapper de la peine capitale Jovinus, en tant que premier responsable des fausses déclarations, ainsi que Caelestinus, Concordius et Lucius, en tant que complices et co-responsables, et de punir de mort le gouverneur Ruricius comme étant coupable de mensonge, avec la circonstance aggravante que dans son rapport on lisait certaines expressions qui, avait-il semblé, dépassaient la mesure.

Ammien Marcellin, *Histoires*, Livre XXVIII, 4-22. Traduction Jacques Fontaine, Paris, CUF, 1996.